



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 70721

Texte de la question

Mme Françoise Hostalier appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les difficultés rencontrées par les personnes amputées pour la prise en charge de leur handicap et de leurs difficultés de manière plus globale. Il semblerait en outre que cette prise en charge diffère selon le niveau d'amputation pour un membre inférieur, ce qui est pour eux totalement incompréhensible. Elle lui demande ce qui peut expliquer une telle différence de traitement et si des améliorations dans l'accompagnement de ces personnes durement éprouvées pouvaient être envisagées.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Hostalier](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70721

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1303

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)